

Créteil, le 20 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Confortement de 2 murs de soutènement de la RN118 à Sèvres Neutralisation d'une voie de circulation sur la RN118 à Sèvres en direction de Boulogne

À la suite de l'effondrement d'une partie d'un mur de soutènement de la chaussée de l'autoroute A15 au niveau d'Argenteuil, la direction des routes Île-de-France (DiRIF) a engagé un programme de vérification des autres murs de soutènement construits selon une technique similaire, afin de vérifier si leurs armatures métalliques sont susceptibles de présenter une fragilité.

Les deux murs de soutènement de la RN118 situés sur la commune de Sèvres ont alors été identifiés comme nécessitant un renforcement. Les études techniques nécessaires pour réaliser ces travaux à l'été 2019 ont donc été engagées dès septembre de cette année. Dans le cadre de ces études, des fouilles complémentaires ont été effectuées début décembre et ont d'une part confirmé la nécessité de réaliser rapidement ce confortement, et d'autre part mis en évidence la nécessité de prendre des mesures de précaution afin d'alléger la charge supportée par ces murs en attente de leur confortement.



CONTACT PRESSE :

ROBIN LEROY - 01 46 76 87 80

SOPHIE MOZER - 01 46 76 88 08

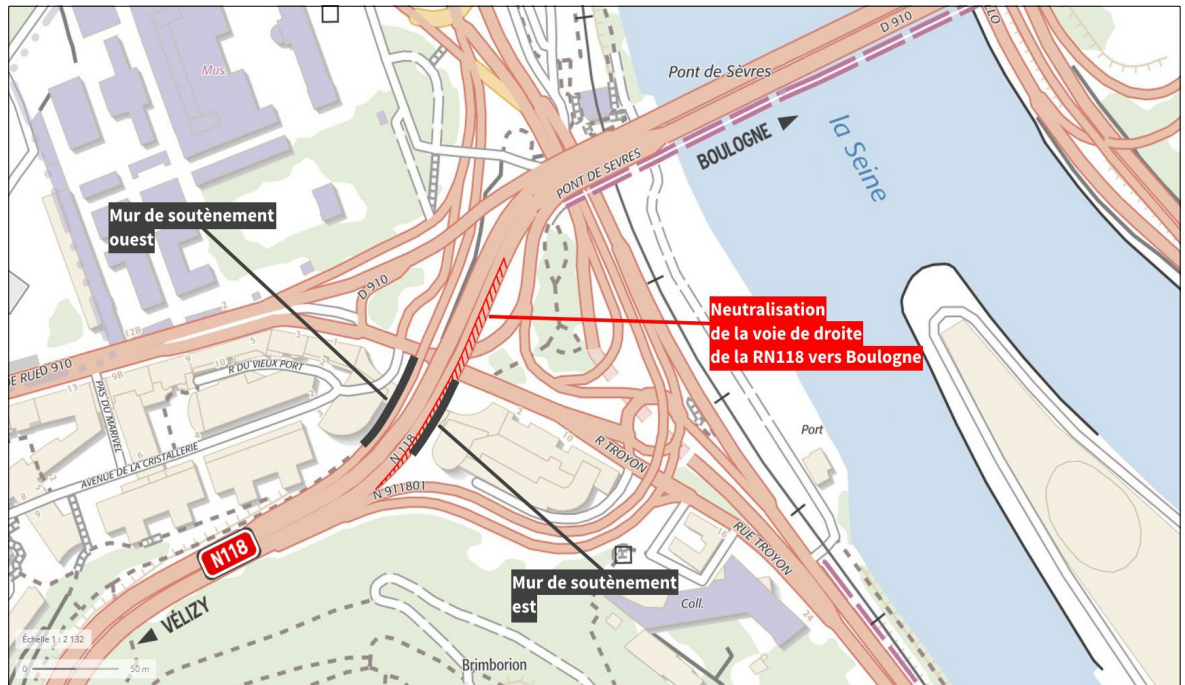
FABRICE VALSANGIACOMO – 01 46 76 88 02

contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr

Ces murs soutiennent le remblai de la chaussée de la RN118 :

- Le premier mur (ouest, dans le sens Boulogne vers Vélizy) supporte la bretelle d'entrée en venant de Sèvres pour monter sur la RN118.
- Le second (est, dans le sens Vélizy vers Boulogne) supporte la RN118 juste après la bifurcation de la bretelle de sortie vers les quais de Sèvres et avant d'arriver au pont de Sèvres.

Ce remblai est d'une longueur d'environ 50 mètres et d'une hauteur pouvant aller de 6 à 7,5 mètres maximum. Il a été construit en 1972.



Les travaux de confortement programmés en 2019

Ces travaux démarreront à l'issue d'une procédure de choix des entreprises qui sera engagée dès les premiers jours de janvier, puis de la période préparation du chantier (études d'exécution, approvisionnement des matériaux, ...). Cette procédure sera conduite en recourant à toutes les possibilités ouvertes par la réglementation des marchés publics pour accélérer les délais, tout en assurant aux entreprises candidates les moyens et délais d'une étude technique sérieuse afin de réaliser un confortement de qualité et durable dans une zone fortement contrainte.

Des mesures de précaution pour maintenir la sécurité

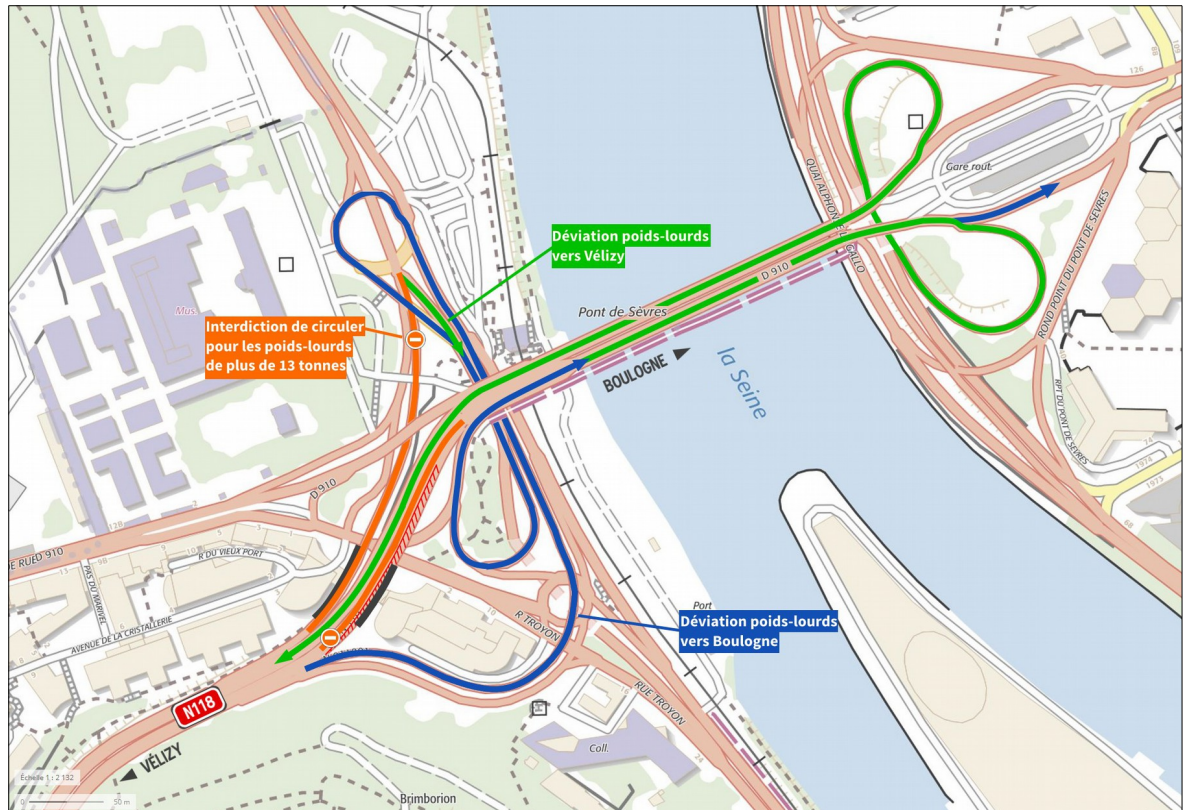
Dans l'attente de ces travaux, les mesures de circulation suivantes doivent être mises en œuvre par précaution pour diminuer la charge supportée par les murs de soutènement :

- Sur la bretelle d'entrée sur la RN118 direction Vélizy en venant de Sèvres (mur de soutènement ouest) : décalage de la voie de circulation de 4 mètres. Ce décalage est sans impact significatif sur les conditions de circulation, car ne nécessitant pas de neutralisation de voie de circulation.
- Sur la RN118 direction Boulogne en venant de Vélizy (mur de soutènement est) : neutralisation de la circulation sur la voie de droite sur environ 100 m en amont du pont de Sèvres. Cette disposition aboutit à réduire la circulation sur 1 voie, et aura donc un impact sur les conditions de circulation (remontée de bouchon sur la RN118 en heure de pointe).
- Interdiction de la circulation des poids-lourds de transport de marchandises de plus de 13 tonnes sur la RN118 au niveau de ces deux murs. Des déviations sont mises en place pour permettre à ces poids-lourds de poursuivre leur parcours depuis ou vers la RN118 (voir plan des déviations ci-dessous).

Les deux murs de soutènement de la RN118 vont être équipés de capteurs afin de suivre les évolutions éventuelles de la structure.

Par ailleurs, il convient de souligner que le pont de Sèvres n'est pas concerné par les dégradations constatées. En effet, le pont est un ouvrage dont la structure est dissociée des murs de soutènement de la RN118.

Plan des déviations pour les poids-lourds de transport de marchandises de plus de 13 tonnes



Programme de vérification des murs en « terre-armée » sur le réseau routier national Île-de-France

Le programme de vérification des murs de soutènement engagé par la DiRIF porte sur 21 ouvrages construits selon une technique similaire sur le réseau routier national non concédé d'Île-de-France.

Les investigations ont d'abord été réalisées sur les murs de soutènement les plus anciens dits « de première génération ». Il s'agit de murs construits au début des années 1970, avec des armatures métalliques de 3 mm d'épaisseur, en acier galvanisé selon un procédé ancien moins efficace que les murs des générations suivantes.

Il s'agit d'une part de murs situés sur l'A15 au sud du viaduc de Gennevilliers. Les investigations réalisées n'ont pas révélé d'état général mettant en cause leur pérennité à court terme. La programmation de la rénovation de ces remblais peut donc être planifiée d'ici 3 à 5 ans.

Il s'agit d'autre part des deux murs sur la RN118 à Sèvres.

Les autres murs de soutènement sont de construction plus récente, et sont constitués d'armatures métalliques plus épaisses (5 mm) avec des techniques de galvanisation mieux maîtrisées. Aucune des investigations réalisées jusqu'à aujourd'hui sur ces murs de soutènement n'ont révélé de dégradation mettant en cause leur pérennité à court terme. Le programme de vérification se poursuivra en 2019.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter ([@SYTADIN](https://twitter.com/SYTADIN)).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.